



Prochaine réunion de
votre conseil municipal:
Lundi 5 juillet 2021
19h30

Embauche d'une adjointe administrative

Suite au départ de Mme Annie Loubier, le Conseil a procédé à l'embauche de Mme Marie-Claude Campeau au poste d'adjointe administrative.

Adoption du règlement 2021-272 modifiant le règlement 2015-196 concernant les limites de vitesse

Le présent règlement a pour objet de modifier la vitesse à 30 km/h dans toutes les rues résidentielles du secteur urbain, excluant la rue des Érables. Celui-ci modifie également la vitesse à 50 km/h sur certains tronçons des routes de la municipalité (l'avenue Principale, le rang du Bas-St-Thomas et le rang du Haut-St-Olivier).

Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.

Dans ce numéro :

SUBVENTION MONT-COSMOS	2
LIEN PARTAGE	3
RÈGLES DE BON VOISINAGE	3
ESCOUADE CANINE	4
VOIRIE MUNICIPALE	4
TRAVAUX PONT LAPORTE	4
TRAVAUX 216 SAINT-SYLVESTRE	5
RÈGLEMENTATION DES FEUX	5
RAPPORT DU MAIRE CARL MARCOUX	6-7
PISCINE MUNICIPALE	8
BIBLIOTHÈQUE	8
J.A. MARCOUX	8
CONSOMMATION D'EAU	9
LOISIRS	10
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE BEAUCE	12
MOBILITÉ BEAUCE-NORD	12

MUNICIPALITÉ	HORAIRE D'ÉTÉ ET CONGÉS FÉRIÉS
--------------	--------------------------------

Heures d'ouverture du bureau municipal (saison estivale du 24 juin au 1er septembre)

Lundi au jeudi: 8 h 30—12 h 13 h—16 h 30
Vendredi: 8 h 30—12 h

Site internet: www.st-elzear.ca
Téléphone: [418 387-2534](tel:4183872534)

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le 24 juin et le 1^{er} juillet pour le congé de la St-Jean et de la Fête du Canada



SUBVENTION-SENTIERS DU MONT COSMOS



C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous annonçons l'obtention d'une subvention pour la mise à niveau des sentiers du Mont Cosmos.

L'objectif du programme PSSPA (Le Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air) vise à soutenir la mise à niveau et l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air au Québec.

Nous remercions chaleureusement Le député de Beauce-Nord, Monsieur Luc Provençal, qui en a fait l'annonce le 7 mai dernier. Ce projet lui tenait particulièrement à cœur. Les amateurs de plein air pourront profiter de la nature en toute sécurité tout en explorant, sous un angle nouveau, notre magnifique région a-t-il dit en communiqué de presse. Il félicite notre municipalité pour le travail effectué à présenter des projets constructifs et rassembleurs.

Une aide financière de 131 108,39\$ a donc été accordé pour la réalisation de ce beau projet.

Le comité Plein air Mont Cosmos travaille actuellement à l'optimisation du site. Nous vous tiendrons au courant du développement des travaux. D'ailleurs, nous remercions particulièrement deux bénévoles émérites de ce comité: Messieurs Jacques Gagnon et Nicolas Couture pour leur dévouement sur le terrain, qui a permis de rendre les sentiers accessibles. En effet, il vous est maintenant possible de parcourir les sentiers. Prenez note que le sentier Q n'est pas ouvert présentement, nous vous demandons de ne pas vous y aventurer. Merci de votre collaboration et de respecter cet environnement et la nature!



Bonne randonnée estivale!

AUTOUR DU BARBECUE, FAITES DE L'AIR!

En tout temps, conservez un espace libre d'au moins un mètre autour du barbecue. La chaleur dégagée par l'appareil est suffisante pour provoquer un incendie.

Par ailleurs, un barbecue, qu'il soit au charbon ou au propane, doit être utilisé uniquement dehors. Pas dans la maison, pas dans le garage, pas dans la roulotte ni dans n'importe quel autre endroit fermé, parce que son utilisation entraîne une accumulation de monoxyde de carbone qui pourrait vous être fatale. On met donc son imperméable ou on change de menu.

Bonne saison du grill!



RESTONS ACTIFS ENSEMBLE

→ Entraînements en ligne sur notre page Facebook «*Lien-Partage*»

→ Guide d'accompagnement à domicile. GRATUIT

Comprend : exercices physiques et cognitifs adaptés pour les 50 ans et +

Disponible en version papier ou électronique

(4 versions disponibles)

→ Retour des activités en plein air dans les divers parcs de la ville de Ste-Marie

(marche d'entraînement, stretching extérieur, entraînement de musculation, club de marche)

→ Du 7 au 20 juin 2021 :

Défi individuel à essayer pour les 50 ans et + : Compte pas du printemps!

Marcher au moment qui vous convient.

Compléter la feuille *Défi individuel* et la retourner avant la date limite pour participer au tirage



Lien Partage

Pour toute autre question, contacter Audrey Lévesque

418-387-3391

audreylevesque@lienpartage.org



Avec l'arrivée de l'été, tout le monde a envie de profiter du beau temps et de sa cour. Voici quelques règles à respecter pour maintenir de bonnes relations avec vos voisins:

1- Prière de vous informer auprès de la municipalité pour faire éclater des feux d'artifices. Un permis vous sera remis afin d'autoriser la tenue de ces feux. Il serait également recommandé d'aviser vos voisins que ceux-ci auront lieu (pour éviter toute surprise ou pour leur faire profiter de ce beau spectacle).

2- Il est recommandé de NE PAS faire la tonte de votre pelouse le dimanche, par respect pour ceux qui évitent de le faire cette journée (principalement dans le secteur urbain)

3- La Municipalité vous invite à entretenir votre terrain de façon régulière. Cela donne une belle image à notre municipalité pour ses visiteurs et ses résidents.

4- Selon le règlement sur la Qualité de vie, il est demandé de diminuer le son de la musique et de vos invités lors de rassemblements familiaux et sociaux.

Merci de contribuer à un voisinage paisible dans votre municipalité!



VIE CITOYENNE

RÉCUPARATION D'EAU

PETITS TRUCS ÉCOLOGIQUES



-Récupérer l'eau de votre déshumidificateur ou de votre air climatisée pour arroser vos fleurs ou petits arbustes.

-Installer un bac près de vos gouttières ou à l'extérieur pour récupérer l'eau lorsqu'il pleut, simple et efficace.

ORGANISME

ESCOUADE CANINE



Les employés de l'escouade canine ont débuté leur tournée pour rappeler aux gens qu'ils doivent se procurer la médaille pour leur chien. Le coût est toujours fixé à 25\$ par médaille.

Nous vous rappelons que selon le règlement 4.16 Licence, le gardien d'un chien dans les limites de la municipalité doit obtenir une licence pour ce chien. Vous pouvez commander votre médaille en ligne au site de l'escouade canine: www.escouadecanine.com mode de paiement: carte de crédit ou paypal.

Merci de votre collaboration!

VIE CITOYENNE

VOIRIE MUNICIPALE

Vous désirez rejoindre un employé de la voirie municipale pour faire un signalement, composez le 418-387-2534 poste # 322.

TRAVAUX MAJEURS SUR LE PONT PIERRE-LAPORTE

Le Ministère des Transports (MTQ) avise la population qu'ils procéderont à d'importants travaux de réparation de la chaussée du pont Pierre-Laporte et ses approches. Ces travaux s'échelonnent sur deux périodes, soit du 15 juin au 20 juillet et du 3 au 20 août.

Durant ces deux périodes, les travaux seront effectués de manière intensive, soit 24h/24, pendant un maximum de 10 jours. En cumulant les deux périodes intensives, le Ministère compte ainsi réaliser la majeure partie de ses travaux en 20 jours maximum.

Lors des travaux, une seule voie sera disponible à la circulation en tout temps dans chaque direction. Nous recommandons aux citoyens de restreindre leurs déplacements interrives et d'opter pour l'un ou l'autre des moyens suivants, **lorsque cela est possible**, pendant les périodes de travaux intensifs:

- le télétravail
- le transport en commun (pour lequel des mesures particulières ont prévues)
- le traversier Québec-Lévis
- le transport actif, comme le vélo via le réseau cyclable et le pont de Québec.

Consulter les différentes plateformes d'informations du Ministère des Transports dans les semaines précédant les travaux (site du Ministère des Transports du Québec).

FERMETURE TEMPORAIRE– ROUTE 216

La municipalité de Saint-Sylvestre procède à des travaux majeurs, sur la route 216, qui ont débuté le 1er juin dernier et se poursuivront jusqu'au 15 septembre prochain, sur la section de la rue Principale, entre le rang Sainte-Catherine et la rue Delisle (en face de l'Église).

Le chemin de détour proposé sera sur la rue Sainte-Catherine, vers le rang Sainte-Catherine.

VIE CITOYENNE

RÈGLEMENTATION DES FEUX

Pour des raisons de respect de son voisinage, la municipalité demande aux citoyens de faire une demande d'autorisation pour allumer des feux d'artifice, tel que le stipule l'article 6.23 du règlement sur la Qualité de vie:

6.23 FEU D'ARTIFICE Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumée une pièce pyrotechnique (incluant feu d'artifice et pétard) sans avoir obtenu une autorisation de la municipalité.



De plus, pour des raisons de sécurité, la municipalité demande aux citoyens de faire une demande d'autorisation pour allumer un feu à ciel ouvert, tel que le stipule l'article 5.16 du règlement sur la Qualité de vie :

5.16 FEU À CIEL OUVERT DANS UN ENDROIT PRIVÉ Il est interdit d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumée un feu à ciel ouvert dans un endroit privé sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la municipalité.

C'est avec les gestes de chacun, qu'ensemble nous créons un milieu de vie agréable. Contactez-nous au **418-387-2534** ou au **ssi@st-elzear.ca** pour toute demande de permis. Nous vous prions de vous prendre à l'avance pour toute demande.

VIE CITOYENNE

LUMIÈRES DE RUE



Vous pouvez nous signaler les lumières de rue qui sont défectueuses ou brûlées. Contactez-nous au 418 387-2534 ou en nous laissant un message sur la boîte vocale en dehors de nos heures d'ouverture. Nous faisons la demande à l'électricien lorsque nous avons 4 lumières de défectueuses. Il peut donc y avoir un délai entre votre signalement et la réparation des lumières.

Merci!

NOUVELLE PAGE INSTAGRAM



La municipalité de Saint-Elzéar vous invite à aller vous abonner à sa toute nouvelle page Instagram **[municipalitestelz](https://www.instagram.com/municipalitestelz)**

**RAPPORT DU MAIRE CARL MARCOUX
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE ST-ELZÉAR**

Présenté en séance régulière le 7 juin 2021

Membres du Conseil municipal, citoyens et citoyennes contribuables de la Municipalité de Saint-Elzéar,

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2020 des activités financières de la Municipalité de Saint-Elzéar.

Municipalité de Saint-Elzéar	
Revenus	3 949 473 \$
Charges	3 677 639 \$
Excédent de fonctionnements avant affectations	271 834 \$
Conciliation à des fins fiscales	230 427 \$
Surplus net de l'exercice	502 261 \$
Surplus accumulés	1 471 205 \$

Le surplus accumulé est composé, en autres, de fonds réservés qui servent à pallier des dépenses prévisibles dans le futur. Voici un résumé des fonds réservés

Surplus accumulés affectés	
Aqueduc et égout	325 240 \$
Matières résiduelles	68 307 \$
Centre communautaire	10 097 \$
Équipements municipaux	95 653 \$
Divers	303 919 \$
Total surplus accumulés affectés	803 216 \$

2. LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2020 de la municipalité ont fait l'objet d'un audit par Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l.. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états donnent dans Tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Elzéar 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice lu à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2020, la dette à long terme de la municipalité de Saint-Elzéar, qui se chiffrait à 5 436 909 \$, se répartit comme suit :

	2019			2020		
	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total
Endettement total	7 646 227 \$	410 259 \$	8 056 486 \$	5 206 004 \$	230 905 \$*	5 436 909 \$
Dette per capita	(2591 hab.) 2 271 \$	158 \$	3 109 \$	(2530 hab.) 2 057 \$	91 \$	2 149 \$

*Site du Centre régional de gestion des déchets : 100 %

4. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des membres du conseil municipal en 2020 :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	10 745,21 \$	5 372,61 \$	16 117,82 \$
Conseillers	3 581,74 \$	1 790,87 \$	5 372,61 \$

5. CONCLUSION

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Je tiens à vous remercier de partager vos idées et vos suggestions d'améliorations avec les membres de votre conseil municipal. Même si elles ne se réalisent pas immédiatement, elles tracent la voie à une réflexion qui profitera à toutes et à tous.

Comme les projets sont nombreux dans la municipalité et que des choix sont à faire, soyez assurés que les membres du conseil ont comme priorité de maintenir un compte de taxes qui tient compte de la capacité à payer des contribuables tout en fournissant des services de qualité et au meilleur coût possible.

Je remercie tous ceux et celles qui ont travaillé au bon fonctionnement de la municipalité : membres du conseil, membres du service incendie, membres des comités : urbanisme, bibliothèque, loisirs, Mont-Cosmos, plan de développement local et les employés municipaux. Je remercie également tous les groupes communautaires et leurs nombreux bénévoles.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je les invite à participer à la vie communautaire de Saint-Elzéar. J'invite également tous les citoyens à consulter le site internet de la municipalité au www.st-elzear.ca

Merci à vous, Elzéaraises et Elzéarois de faire de Saint-Elzéar une **MUNICIPALITÉ À VOTRE PORTÉE.**

Le maire
Carl Marcoux

LOISIRS

PISCINE MUNICIPALE

L'ouverture de la piscine est prévue pour vendredi, le 25 juin. L'horaire, pour les cours de natation et les bains libres est disponible sur le site Internet de la municipalité. Suivez-nous sur la page Facebook et Instagram de la municipalité Saint-Elzéar pour connaître les dernières nouvelles concernant la piscine.

Avec la situation de la COVID-19, plusieurs mesures préventives seront mises en place afin d'éviter la propagation du virus. Tout sera bien détaillé à la piscine municipale. Pour toutes informations, communiquez au 418 387-2534 poste 104.

On vous invite à vous procurer votre carte Point-D'O à l'accueil de la piscine municipale au coût de 10\$. Cette carte vous donnera accès à 10 points alors qu'une baignade vous en demandera 2.

Sinon, prévoyez le montant exact lors de vos baignades, aucun change ne sera remis.



LOISIRS

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour la saison estivale, veuillez noter que la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis de 19 à 20h30. La bibliothèque est ouverte au public. Les usagers ont à nouveau accès au rayonnage librement.

Aussi, afin d'éviter un trop contact avec les livres, nous vous invitons à consulter l'inventaire de la bibliothèque qui est disponible au bibliosaintelzear.com et qui sera prochainement disponible sur le site internet de la municipalité au st-elzear.ca.

Prenez note que la bibliothèque sera fermée du 21 juin au 12 juillet, car des travaux seront effectués. Elle rouvrira dès le 13 juillet.
Merci de votre compréhension!

Bonne lecture!

 **MARCOUX** RELOCALISÉ
ÉQUIPEMENTS

Suite à sa relocalisation, nous recevons plusieurs demandes concernant cette entreprise locale. L'équipe de JA Marcoux est fière de vous inviter à venir les rencontrer dans leur nouveau local qui est situé au 415, rue des Pins à Saint-Elzéar (parc industriel). Pour achat, location ou bris d'équipements, vous pouvez les joindre au 418 387-2509 ou www.jamarcoux.com



La saison estivale est celle où notre consommation d'eau est la plus importante. Plusieurs activités nous amènent à utiliser l'eau:

- Nettoyage de la voiture
- Arrosage des pelouses, des plantes et du jardin
- Lavages des vitres et grand ménage
- Jeux d'eau pour les enfants



La Municipalité souhaite tout de même vous demander une certaine vigilance tant qu'à l'utilisation de cette ressource épuisable.

Prenez note qu'il est interdit de remplir votre piscine avec l'eau du réseau.

Voici les règlements concernant l'arrosage:

Période d'arrosage:

L'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants:

Pour les personnes résidants aux numéros civiques pairs: les mardis, jeudis et dimanches

Pour les personnes résidants aux numéros civiques impairs: les mercredis, vendredis et dimanches

Quant aux systèmes d'arrosage automatique, il est permis d'arroser uniquement de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement

Il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues (20 h à 23 h) une nouvelle pelouse, une nouvelle plantation d'arbres ou d'arbustes et un nouvel aménagement paysager pour une **période de 15 jours suivant le début des travaux d'ensemencement, de plantation ou d'installation de gazon en plaques.**

Piscine et SPA

La mise à niveau d'une piscine est interdite de 6 h à 20 h.



Étant donné l'évolution constante des paliers et des mesures en vigueur, restez à l'affût pour savoir si la prochaine séance du Conseil municipal prévu le 5 juillet à 19h30 sera en présentiel ou à huis clos.





LOISIRS

CAMP DE JOUR

Avis aux parents des enfants inscrits au camp de jour: Un guide vous sera envoyé afin d'expliquer la logistique du camp de jour de cet été. Il sera très important d'en prendre connaissance et de remplir les sections requises. Nous vous demandons par la suite, d'envoyer le tout à la municipalité avant le début du camp à l'adresse courriel suivante: **campdejour@st-elzear.ca**

D'ailleurs, une rencontre d'informations virtuelle aura lieu **le 16 juin à 19h00**. Le lien vous sera envoyé au courant des prochains jours par courriel et sur notre page Facebook.

Les moniteurs ont très hâte de rencontrer vos enfants. Une programmation colorée vous attends !

LOISIRS

CAMP DE JOUR - CONSIGN-O-TON

Le consign-O-ton aura lieu le vendredi, **le 2 juillet en avant-midi**. Les moniteurs, enfants, parents et personnes disponibles vont parcourir le village afin de recueillir vos cannettes et bouteilles recyclables.

Nous sillonnerons les rues du village et quelques rangs seront sollicités selon le nombre de bénévoles que nous aurons. Si vous habitez dans un rang, il serait apprécié que vous veniez porter vos consignes au Centre de Loisirs, située au 790 rue des Loisirs en avant-midi. Soyez généreux pour nos jeunes!

Nous demandons également la collaboration des parents et autres personnes désirant nous aider en voiture et/ou avec une remorque. Cela faciliterait le travail des bénévoles.

LOISIRS

LIGUE DE BALLE DONNÉE

Les participants de la ligue de balle donnée auront des nouvelles prochainement concernant le début de la saison 2021. Suivez-nous sur notre page Facebook **Ligue de Balle Molle SE**.

Le play ball officiel est à venir!



LOISIRS

SOCCER ET NATATION



SOCCER: Saison débutée! Nous vous invitons à nous suivre sur le groupe Facebook *Soccer Saint-Elzéar. Les RAPTORS* afin de vous tenir informés!

*Nouveauté pour cette année: des chandails à capuche à l'effigie des Raptors sont à vendre au coût de 45\$. Quelques grandeurs disponibles, dépêchez-vous! Pour plus d'informations, contactez info.loisirs@st-elzear.ca



NATATION: Les cours débiteront comme prévus dès le 29 juin prochain!
Réservez votre place dès maintenant. Inscription en ligne!

LES ENCOMBRANTS, ÇA VA OÙ?



Les encombrants, ou « monstres », sont des objets qui, à cause de leur taille, de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être acceptés dans la collecte régulière d'ordures ménagères.

Si vous ne pouvez les donner à quelqu'un ou à un organisme pour leur offrir une 2^e vie, apportez-les **sans frais** dans l'un de nos écocentres régionaux de la Nouvelle-Beauce :

SAINTE-MARIE
1690, boul. Vachon Nord
418 389-0594

FRAMPTON
10, route Boulet
418 387-3444, poste 4158

Attention : Les résidus de construction, de rénovation et de démolition ne sont pas considérés comme des encombrants. Vos écocentres les acceptent, bien sûr, mais des frais s'appliquent.



ARTICLES DE SPORT ET DE LOISIRS

Bicyclette, but, panier de basketball, trampoline, toile de piscine, etc.

ARTICLES EN CÉRAMIQUE

Toilette, lavabo, etc.

ÉLECTROMÉNAGERS

Lave-vaisselle, cuisinière, laveuse, etc.

AMEUBLEMENT

Sofa, banc, chaise, table, tabouret, etc.

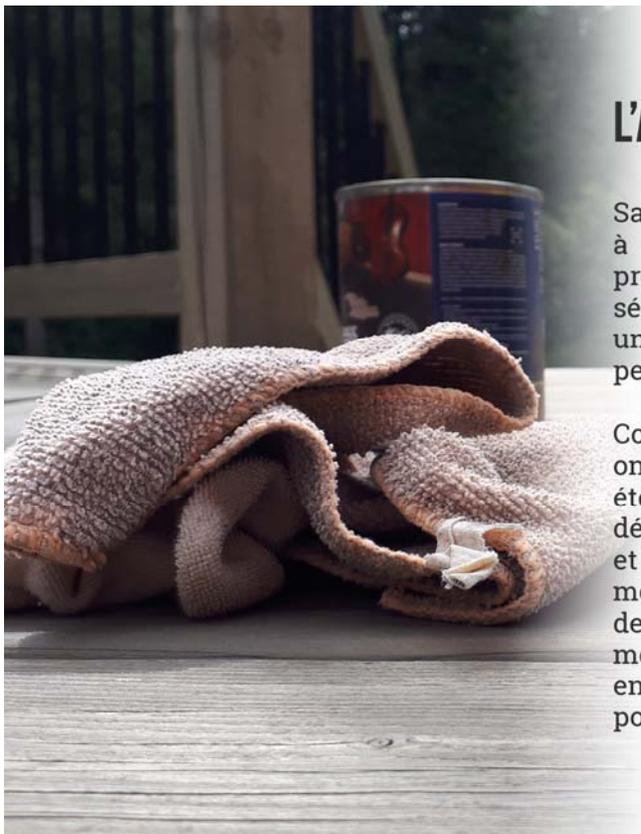
MOBILIER EXTÉRIEUR

Ensemble patio, toile d'abri d'auto, clôture de neige, barbecue, spa, etc.

PETITS ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

Compresseur à air, génératrice, scie à chaîne, coupe-herbe au gaz, etc.

(Les équipement et outils motorisés doivent être vides d'essence et d'huile).



L'AUTOCOMBUSTION DES CHIFFONS

Saviez-vous que des chiffons ayant servi à appliquer de la teinture ou de l'huile de protection peuvent s'enflammer tout seuls en séchant? En raison d'un phénomène chimique, une chaleur très intense se crée et le chiffon peut prendre feu spontanément.

Comme les pompiers de la Nouvelle-Beauce ont fait face à plusieurs cas de ce genre cet été, voici la façon sécuritaire pour vous en débarrasser. Rincez à l'eau le chiffon usagé et laissez-le sécher à l'air libre, à plat. Cette méthode permettra à la chaleur de s'échapper sans risque de mettre le feu. Vous pourrez ensuite jeter le chiffon à la poubelle, simplement.



597, rue des Érables
Saint-Elzéar, Qc
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administration@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair. Entreprenariat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre. Bienvenue Chez Nous !
Visitez-nous au: www.st-elzear.ca

UNE NOUVELLE IDENTITÉ TERRITORIALE POUR LA BEAUCE!

DENB est fier d'avoir collaboré avec les 3 MRC de la Beauce, les organisations de développement économique et Destination Beauce au dévoilement de la nouvelle identité développée pour le territoire de la Beauce!

Nous vous invitons à utiliser le filtre de profil Facebook pour montrer votre engagement à la nouvelle identité visuelle de la Beauce!



TOURISME
AFFAIRES
LOCAUX
JEUNES

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!

VRAIMENT
BEAUCE!



Mobilité Beauce-Nord

Le Service Mobilité Beauce-Nord lance sa page Facebook dans le but de renseigner rapidement les usagés de la Nouvelle-Beauce et de Robert-Cliche de toute nouveauté qui touche nos services (modifications d'horaire, congé, tempête, nouvelles consignes en lien avec les mesures sanitaires etc.)

Ceux-ci seront d'ailleurs informés par envoi postal de notre page Facebook. Sachez qu'il s'agit d'un outil complémentaire aux moyens de communication déjà en place. La gestion de cette page sera effectuée par les répartitrices de Mobilité Beauce-Nord ainsi que Cynthia Gagnon, agente aux communication et rédactrice.

Vous pouvez consulter notre site Internet au: <http://mobilitebn.com>

